



**(15/09/11) Le Professeur suédois Anders Ahlbom a été nommé à la tête du groupe des experts en épidémiologie de l'Organisation Mondiale de la Santé.**

Le prof. Anders Ahlbom a créé la société de Lobbying en 2010 avec son frère et sa belle-sœur qui habitent Bruxelles. Son frère, Gunnar Ahlbom anime un lobby de télécommunications à Bruxelles depuis le début des années 1990 et était déjà actif dans ce domaine en 1998 lorsque le Prof. A. Ahlbom a participé à l'élaboration des normes controversées de l'I.C.N.I.R.P. concernant les radiations de différentes sources de radiations non ionisantes comme celles des appareils de transmission sans fil et les antennes relais de téléphonie mobile(1).

La liaison entre Anders Ahlbom et l'Industrie des Télécommunications via son frère et leur société commune est une explication claire de son déni systématique des risques pour la santé, indique l'auteur suédois et journaliste d'investigation Mona Nilsson, qui révèle maintenant l'affaire.

L'Agence Internationale de Recherches sur le Cancer (I.A.R.C.) fait partie de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) et publie des monographies destinées à identifier les facteurs environnementaux pouvant augmenter le risque de cancers humains. La préparation des monographies de l'I.A.R.C. sur les "Radiations non ionisantes, 2ème partie : Les champs électromagnétiques des fréquences radio (incluant les téléphones mobiles)" ont commencé à Lyon (24 – 31 mai 2011). Les résultats de la revue sont extrêmement importants pour l'Industrie des télécommunications qui a envoyé trois observateurs à cette réunion : Mays Swicord, du CTIA (Association des transmissions sans fil), Joe Elder du MMF (Forum des Fabricants de téléphonie mobile) et Jack Rowley de l'Association des GSM (2).

Les membres du Comité Scientifique de l'I.A.R.C. ont dû présenter une déclaration d'intérêts. Le Prof. A. Ahlbom n'a pas indiqué son implication dans la société de lobbying, ni la relation de sa famille proche avec le lobbying de l'industrie de la téléphonie mobile (Gunnar Ahlbom / Telia Sonera)(3).

L'I.A.R.C. avait déjà exclu un scientifique du comité. Le Dr. Alexander Lerchl du Bureau

Allemand de Protection contre les Radiations, a été interrogé concernant ses relations avec l'industrie allemande de la téléphonie mobile et n'a finalement pas été accepté dans le comité avec la mention suivante : une monographie de l'I.A.R.C. est un exercice qui requiert une complète indépendance vis-à-vis de tous intérêts commerciaux et d'avocats qui pourraient être perçus comme annonçant d'une position préconçue (4).

"Les scientifiques dévoués à l'industrie se sont accaparés d'un privilège d'interprétation" La révélation présente ne doit pas être perçue comme une surprise selon Mona Nilsson qui a investigué les déclarations du Prof. A. Ahlbom et leurs tendances depuis plusieurs années.

Il est très facile de reconnaître les scientifiques dévoués à l'industrie. Ils ne se contentent pas de rapporter leurs découvertes, ils répètent systématiquement un train de messages politiques qui contredisent les résultats de scientifiques indépendants et sont en accord avec les intérêts de l'industrie. Ceci est clair comme du cristal dans le cas du Professeur Anders Ahlbom qui a écarté toutes les études indiquant des risques pour la santé ou des effets biologiques, chaque fois qu'il a présidé un collège d'experts sur ce sujet. Il a même nié les résultats de ses propres recherches lorsqu'ils indiquaient un risque pour la santé (5). Il n'y a pas de doute qu'il parle à l'avantage de l'industrie.

### **\*Derniers rebondissements**

Le prof. Anders Ahlbom a été démis de ses fonctions d'expert dans le Comité des Fréquences Radio / Cancer à l'I.A.R.C. le 22 mai 2011. A. Ahlbom est-il le seul à l'I.A.R.C. à pouvoir être soupçonné de conflit d'intérêt ? Mais la Commission Européenne et l'Organisation Mondiale de la Santé vont-elles reprendre à zéro les lignes directrices rédigées sous la présidence d'Anders Ahlbom à propos de l'entièreté des champs électromagnétiques en hautes et basses fréquences et reconsidérer les normes mises en place (en France et en Allemagne entre autres) avec la complicité influente d'Anders Ahlbom ? Quelles références la justice doit-elle prendre en compte pour protéger les citoyens ?

Contact et recherche : **Mona Nilsson**, journaliste d'investigation,  
Auteur des ouvrages en Suédois : "Mobiltelefonins häsorisker"(2010) et "Spelet om 3G" (2005).  
Téléphone : +46-8-56051502  
e-mail : mona@monanilsson.se

(1) Voir annexe I du PDF : Information d'arrière-plan

(2) Liste préliminaire des participants :

<http://monographs.iarcfr/ENG/Meetings/vol102-participants.pdf>

(3) Voir annexe II du PDF: Anders Ahlbom interest declaration IARC

(4) Lettre de l'IARC à A. Lerchl [www.diagnose-funk.ch/downloads/df\\_bp\\_who-lerchl\\_iarc-26oct10.pdf](http://www.diagnose-funk.ch/downloads/df_bp_who-lerchl_iarc-26oct10.pdf)



**NB : Communiqué de presse de Priartem France du 23/05/11**

[Téléphonie mobile : L'OMS exclut l'un de ses experts pour cause de conflit d'intérêt](#)